

Réf: Dossier 366353

Avis de constitution

SOCIETE « HANDY MAN »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan – Cocody – Riviera 2,
non loin de l'Immeuble Alpha Blondy, Lot 459, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/05/2024 , et enregistrés au CEPICI le 27/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HANDY MAN »

Objet :

- Le commerce
- L'installation de télécommunications
- La distribution de divers biens
- L'électricité
- Le génie civil et le BTP
- Tous travaux de construction et de réhabilitation
- La vente de terrains et maisons
- Le transport et la logistique
- Diverses prestations et services
- La représentation d'entreprise ou de sociétés commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan – Cocody – Riviera
2, non loin de l'Immeuble Alpha Blondy, Lot 459, Ilot 00

Dirigeant(s) M CISSE OUSMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12599 du 04/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74771/GTCA/RC/2024 du 04/12/2024

